



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P223_2023

Date : 03/07/2023

**OBJET : Travaux d'aménagement de l'extension de la ZA des Fourches - 50130
CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Exposé

En vue de réaliser les travaux d'aménagement pour l'extension de la ZA des Fourches, située à Cherbourg-en-Cotentin, une procédure adaptée a été lancée le 18 avril 2023 pour une opération comprenant 3 lots :

- Lot n°1 : Travaux de terrassement, voirie, signalisations, mobiliers,
- Lot n°2 : Travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP,
- Lot n°3 : Travaux de paysagement et espaces verts.

6 offres ont été remises pour les lots 1, 2 et 3.

Après examen des candidatures, analyse et classement des offres, il est proposé de conclure les marchés avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 : EUROVIA BASSE NORMANDIE,
- Lot 2 : MASTELLOTTO TP (mandataire) et INEO NORMANDIE (cotraitant),
- Lot 3 : VALLOIS.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2022_197 du 6 décembre 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°5,

Vu le Code de la Commande Publique,

Décide

- **De signer** les marchés publics de travaux pour l'aménagement de l'extension de la ZA des Fourches avec les entreprises suivantes :
 - Lot 1 - Travaux de terrassement, voirie, signalisations, mobiliers : **EUROVIA BASSE NORMANDIE** - Agence de Périers - 40 Route Saint-Lô - 50190 PERIERS, pour un montant global et forfaitaire de 784 905,96 € HT, soit 941 887,15 € TTC,
 - Lot 2 - Travaux d'assainissement, de réseaux souples et AEP : avec le groupement ayant pour mandataire l'entreprise **MASTELLOTTO TP** - 31 ZI Rue de l'Avenir - 14650 CARPIQUET, pour un montant global et forfaitaire de 448 376,75 € HT, soit 538 052,10 € TTC,
 - Lot 3 - Travaux de paysagement et espaces verts : **VALLOIS** - Agence du Cotentin - 170 Chemin de Gassard - 14130 SAINT-HYMER, pour un montant global et forfaitaire de 119 978,25 € HT, soit 143 973,90 € TTC,
- **De dire** que les marchés débutent à compter de leur notification jusqu'à la réception finale des travaux,
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE